



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS
Octobre 2019 - n°6

Le samedi 14 septembre, la Communauté de Communes Coeur de Nacre et le CPIE Vallée de l'Orne ont organisé une grande mobilisation citoyenne sur les diverses plages du territoire, dans l'optique d'y récolter manuellement les déchets échoués ou abandonnés sur place.

Une première édition satisfaisante car, outre une météo très agréable, **211 personnes ont participé à cet événement «Rivage propre»**, qui prévoyait 5 chantiers simultanés sur Courseulles-sur-mer, Bernières-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer, Langrune-sur-mer et Luc-sur-mer. Les animateurs du CPIE ont bien sûr couplé ces récoltes des déchets à une découverte de l'écosystème littoral et ses fragilités.

Vous souhaitez participer à d'autres chantiers citoyens sur le littoral du Calvados? Consultez l'agenda sur www.rivagepropre.com



*Une belle rentrée
citoyenne
sur les plages de la
Côte de Nacre !*

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a plus de 20 ans par le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne** et le **Département du Calvados**, avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème de la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion du littoral. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage, mécanisé et donc non sélectif, que cela entraîne dans certains secteurs.

Association d'intérêt général, le CPIE assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de la formation et du conseil auprès des acteurs du nettoyage des plages via sa Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE). Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets échoués ou abandonnés sur le littoral.



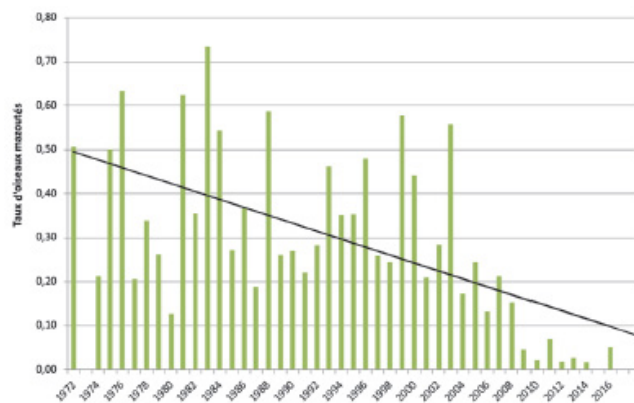
L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

L'anecdote « Rivage propre »

Un mégot peut mettre 15 ans à se dégrader dans la nature, et pollue plus de 500 litres d'eau en libérant ses substances toxiques (métaux lourds, goudrons, résidus de pesticides...).

Si la découverte d'oiseaux, principalement marins, échoués sur le littoral est commune en hiver, la quantification des échouages et la détermination des causes de mortalité apportent des informations, notamment sur la qualité du milieu marin.

C'est pourquoi le **Groupe Ornithologique Normand (GONm)** a initié en 1972 une enquête de recensement des oiseaux échoués sur les côtes normandes. Chaque année, le dernier week-end de février, les adhérents de cette association arpentent le littoral à la recherche d'oiseaux échoués. Près de 50 ans de suivi ont permis de constater, par exemple, que de moins en moins d'oiseaux mazoutés sont découverts (*histogramme ci-dessous*). Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de problèmes de dégazage ou de marée noire, mais que des réglementations imposées - et respectées - peuvent améliorer la situation.



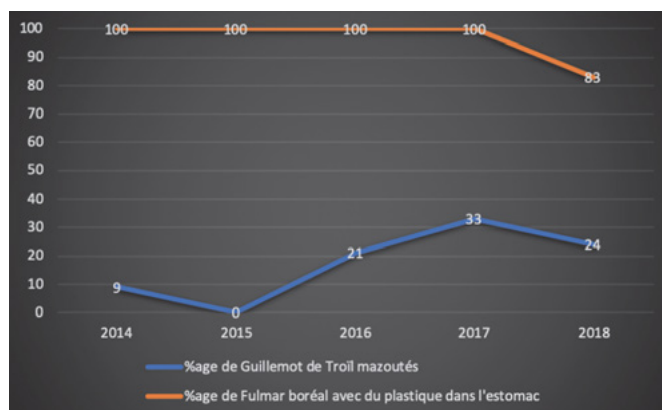
Depuis 2007, cette enquête « Oiseaux Échoués » est complétée par le suivi des échouages de 2 espèces :

- le **Guillemot de Troïl**, sur lequel il est recherché des traces d'hydrocarbures ;
- le **Fulmar boréal** (ou **Pétrel fulmar**), dans l'estomac duquel est recherché des plastiques.

Ces suivis spécifiques, soutenus par l'Agence Française de la Biodiversité depuis quelques années, s'inscrivent dans un réseau d'envergure européenne. Ils permettent d'alimenter des indicateurs de qualité du milieu avec les objectifs suivants : parvenir à moins de 10 % de Guillemots mazoutés et de Fulmars contenant des plastiques.

Si, depuis un demi-siècle, il est constaté une baisse du taux d'oiseaux mazoutés en général, il reste que sur les 5 dernières années, l'objectif lié aux Guillemots mazoutés n'est pas encore atteint.

En revanche, la situation des Fulmars est toujours aussi inquiétante. Entre 2007 et 2018, tous les oiseaux analysés dans ce cadre contenaient du plastique dans leur estomac (*graphique ci-dessous*).



Sur le littoral seinomarin, il a même été découvert un poussin de Fulmar qui n'avait jamais vu la mer et dont l'estomac était tout de même rempli de plastiques... qui avaient dû être régurgités par ses parents comme « nourriture » ! En 2018, pour la première fois, un des Fulmars analysés ne contenait pas du tout de plastique. Simple anecdote ou amorce d'une amélioration ? La poursuite du suivi le dira... en sachant que ce résultat peut être simplement lié au fait que l'animal avait régurgité le contenu de son estomac avant sa mort, justement pour nourrir sa progéniture.

Vous souhaitez contribuer aux enquêtes « Fulmar boréal » et « Guillemot de Troïl » ?

Si vous trouvez un Guillemot de Troïl ou un Fulmar boréal échoué sur le littoral du Calvados, vous pouvez contacter le GONm au plus vite afin d'organiser la récolte du cadavre. Des espaces de stockage du corps de ces oiseaux marins sont prévus en divers lieux pour permettre leur analyse ultérieure.

Contact (siège du GONm au 181 rue d'Auge à Caen) : 02 31 43 52 56 ou secretariat@gonm.org

Trois questions à un acteur du littoral calvadosien

Laurence Hegron-Macé, chef de projet au SMEL (Synergie Mer et Littoral, basé à Blainville-sur-Mer - 50)

Pouvez-vous nous en dire plus sur le SMEL ?

Le SMEL est un centre technique agissant pour l'économie maritime en Normandie. Ses missions sont de :

- suivre les réseaux d'observation et plus précisément la productivité du milieu marin et des coquillages d'élevage, la qualité sanitaire des bassins de production et l'évolution des stocks de pêcheries régionales ;
- développer de la recherche appliquée au bénéfice des filières de la mer en conduisant des programmes de recherche appliquée sur la pêche, l'aquaculture, la conchyliculture et la qualité du milieu ;
- apporter une expertise et une offre de services aux entreprises en lien avec les problématiques maritimes ;
- accompagner les institutionnels dans l'aide à la décision.

Le SMEL intervient-il sur la question des déchets plastiques avec ces filières professionnelles ?

C'est un sujet important, car la pêche et la conchyliculture génèrent une quantité importante de déchets plastiques (filets de pêche, chaluts, cordages, casiers, filets de catinage, poches à huîtres...), évaluée à plus de 700 tonnes/an en Normandie*. Or, très peu d'entre eux sont recyclés, l'essentiel est éliminé dans des centres d'enfouissement. Sans compter les déchets coquillers, qui sont estimés à plus de 6 000 t/an dans la région.

Le **projet SEAPLAST**, porté par le SMEL en collaboration avec NaturePlast et IVAMER, s'est penché récemment sur la valorisation de ces déchets pour l'industrie de la plasturgie, qui y voit un intérêt économique et marketing. A partir d'une poche ostréicole, d'un filet de pêche, d'une coquille de St-Jacques ou d'Huître, on broie et mélange les matières pour fabriquer un plastique recyclé ! Structurer des filières de valorisation de ces déchets font partie du champ des possibles, encore faut-il fédérer tous les acteurs sur un territoire (organisations professionnelles, industriels, collectivités,...) pour développer des modèles économiques viables. Le SMEL a aussi participé au **projet PECHPROPRE**, porté par la Coopération Maritime. Son objectif est de développer en France des filières de collecte et traitement des engins de pêche usagés. Chaque année, on dénombre près de 800 t de déchets de filets de pêche et 400 t de déchets de chaluts, dont seulement 25% sont valorisés. Selon l'Europe, le matériel de pêche contenant du plastique représente 27% des déchets marins retrouvés sur les plages. Ce projet a donné lieu à un long travail d'investigation mené dans 60 ports de pêche auprès des fabricants, pêcheurs et responsables portuaires. Le prochain acte sera de mettre en place une filière à responsabilité élargie du producteur (REP) et d'inciter les fabricants à financer la collecte et le recyclage de ces déchets, sous la forme d'une éco-contribution.

Mais peut-on aller plus loin ? Car même recyclé, le plastique reste problématique pour nos écosystèmes.

Le plastique est un matériau incontournable dans notre économie mais il présente d'importants inconvénients économiques et environnementaux, notamment sous la forme de déchets sauvages sur le littoral et en mer. S'il faut réduire sa production à partir du pétrole et favoriser le recyclage et le ré-emploi quand cela est possible, il est également important d'investir dans des plastiques qui soient biodégradables et compostables en conditions naturelles (sols et milieux aquatiques). L'usage de ces bioplastiques d'un nouveau genre commence à intéresser les secteurs de la pêche et de la conchyliculture. Plusieurs projets répondant à ces enjeux sont actuellement à l'étude au SMEL.

Contact et infos complémentaires sur www.smel.fr.

*quantité de déchets exportés vers les centres d'enfouissement

Afflux de méduses cet été sur le littoral calvadosien

L'été 2019 a été marqué par la forte présence de méduses sur les côtes calvadosiennes, souvent échouées sur la plage (phénomène naturel lié au fait qu'elles soient affaiblies après leur reproduction). Les trois espèces principalement concernées étaient :

- l'**Aurélie** (*Aurelia aurita*), dont les organes reproducteurs forment une « trèfle à 4 feuilles » bien visible par transparence ;
- la **Méduse Chou Fleur** (*Rhizostoma pulmo*), bombée et souvent bleutée. Cette espèce est la plus grosse mais la moins urticante des trois. Elle ne dispose même pas de tentacules autour de ses 4 bras ;
- la **Méduse boussole** (*Chrysaora hysoscella*), reconnaissable à ses motifs bruns en forme de V. La plus petite des trois mais aussi la plus urticante avec ses 24 longs et fins tentacules tout autour de l'ombrelle.

Ce phénomène impressionnant est avant tout lié au cycle naturel de ces animaux, très variable d'une année à l'autre. Mais il n'est pas exclu que la baisse des populations prédatrices de méduses (thons, tortues,...), voire le dérèglement climatique, aient une part de responsabilité.



Le guide pratique : un outil évolutif

Pour une gestion raisonnée du littoral calvadosien

Depuis l'hiver dernier, la CALE a largement diffusé aux acteurs du nettoyage des plages calvadosiennes (dont l'ensemble des communes du littoral) son nouveau Guide pratique de collecte raisonnée des macro-déchets et gestion des échouages naturels du littoral calvadosien.

Les 2 éléments constituant ce guide (livret d'information thématique, fiche de préconisation de nettoyage adaptée à chaque zone géographique, sont également téléchargeables sur www.rivagepropre.com.

Certaines fiches ont d'ailleurs été déjà actualisées depuis, en fonction de l'évolution des connaissances locales de la CALE (zones d'accumulations de déchets, zones à enjeu écologique). Bien entendu, les acteurs du nettoyage peuvent aussi suggérer eux-mêmes au CPIE l'actualisation des fiches de leur secteur.



Rivage propre, un outil de sensibilisation

Actions auprès des nouvelles générations de citoyens

Avec la rentrée 2019, le CPIE Vallée de l'Orne poursuit ses animations Rivage propre, visant à sensibiliser les groupes scolaires ou périscolaires au respect du littoral.

Elles prennent généralement la forme d'une animation de découverte de l'écosystème de la plage et de ses fragilités, couplée à une petite chantier symbolique de récolte de déchets. Selon les objectifs pédagogiques des encadrants, elle peut être complétée par un travail au sein de l'école ou du centre de loisirs, en amont ou en aval de la sortie de terrain.

Vous souhaitez bénéficier d'une intervention gratuite durant la nouvelle année scolaire ? Contactez au plus vite le pôle littoral du CPIE au 02 31 78 71 06, afin de connaître ses disponibilités et de définir ensemble le projet.

L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLÉE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Bulletin semestriel réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne.
Conception graphique/illustrations : V. QUENTRIC (Little Big Com). Mise en page : B. POTEL (CPIE VdO).
Crédit photos : CPIE VdO sauf mentions explicites. Ne pas jeter sur la voie publique.

Opération Rivage propre
CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
Pour recevoir ce bulletin par mél,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com